

Table des matières

Sommaire	5
-----------------	---

La participation criminelle : questions d'actualité	9
--	---

Damien VANDERMEERSCH

Introduction	9
Section 1. L'existence d'une infraction et d'un auteur principal	9
§ 1. La distinction entre l'auteur principal et les participants	10
§ 2. La personne morale et les personnes physiques agissant pour son compte : auteurs ou coauteurs ?	12
§ 3. La question de la tentative	13
Section 2. La connaissance et la volonté de s'associer à la commission de l'infraction	14
§ 1. La coopération consciente et volontaire à la commission de l'infraction	14
§ 2. L'imputation des circonstances aggravantes aux participants	17
Section 3. L'accomplissement d'un des actes de participation visés par les articles 66 et 67 du Code pénal	22
§ 1. Une liste limitative de comportements	22
§ 2. Un acte préalable ou concomitant à l'exécution de l'infraction	23
§ 3. L'omission d'agir comme acte de participation	24
§ 4. L'accomplissement d'un des actes de participation prévus par la loi	30
Conclusion	34

L'entraide judiciaire internationale active en matière pénale et la recherche des avoirs criminels	35
---	----

Frédéric LUGENTZ

Section 1. Introduction et difficultés tenant à la dimension internationale des aspects financiers de la criminalité organisée	35
Section 2. Les principaux traités adoptés au sein du Conseil de l'Europe	38

§ 1. La Convention européenne d'entraide judiciaire du 20 avril 1959 (ci-après C.E.E.J.) et ses deux Protocoles additionnels (ci-après P.A.C.E.E.J. (I) et (II))	39
§ 2. La Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime du 8 novembre 1990 (ci-après C.B.I.) et la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme, du 16 mai 2005 (ci-après C.B.I.F.T.)	47
Section 3. Les principaux traités et mécanismes adoptés au sein de l'Union européenne (U.E.)	94
§ 1. La Convention du 19 juin 1990 d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 (C.A.A.S.)	95
§ 2. La Convention du Conseil de l'U.E. du 29 mai 2000 (ci-après C.E.J.-U.E.) et le Protocole du 16 octobre 2001 (P.C.E.J.-U.E.)	97
§ 3. Les décisions-cadres du Conseil, du 22 juillet 2003 (mandat européen de gel) et du 6 octobre 2006 (reconnaissance mutuelle des décisions de confiscation)	103
Conclusion	105
Liste des abréviations	106
Indemnités de procédure en matière pénale... pas si simple	109
Joëlle VAN EX	
Introduction	109
Section 1. Évolution jurisprudentielle et naissance de la législation	110
Section 2. Le dispositif mis en place – L'ancrage procédural	114
Section 3. Les créanciers ou débiteurs de l'indemnité de procédure et ceux qui ne le sont jamais	116
§ 1. Conditions d'octroi à la partie civile	117
§ 2. Conditions d'octroi à l'inculpé ou au prévenu	118
§ 3. La partie civilement responsable	121
§ 4. La partie intervenant au procès pénal	123
§ 5. L'État... et autres représentants de l'intérêt général	126
Section 4. L'indemnité de procédure est due par instance	129
§ 1. L'indemnité par instance	129
§ 2. L'opposition	130

§ 3. L'appel	131
§ 4. Le recours en cassation	133
Section 5. Que couvre l'indemnité de procédure ?	134
§ 1. L'indemnité de procédure est forfaitaire	134
§ 2. L'indemnité de procédure couvre les frais et honoraires d'avocat engagés dans une procédure	135
§ 3. Pour en être bénéficiaire, il faut être assisté ou représenté par un avocat	136
§ 4. Indemnité en fonction du nombre de parties	136
§ 5. L'avocat mandataire de justice	137
Section 6. Le montant de l'indemnité de procédure	140
§ 1. Montants de base, minima et maxima	140
§ 2. Un montant de base modulable sous certaines conditions	142
§ 3. Surévaluation manifeste de la demande	144
Section 7. Quelques situations particulières	145
§ 1. Il y a plusieurs parties triomphantes	145
§ 2. Le débiteur de l'indemnité bénéficie de l'aide juridique de deuxième ligne	146
§ 3. Le jugement pris par défaut	148
§ 4. Devant la cour d'assises	149
Section 8. Application dans le temps	149
Conclusions	150
Le tribunal de l'application des peines : enjeux et perspectives	151
Clothilde HOFFMANN	
Introduction	151
Section 1. La libération conditionnelle : une vieille dame centenaire	152
§ 1. La loi du 31 mai 1888 : la naïveté de l'enfance	152
§ 2. Les lois des 5 et 18 mars 1998 : une adolescence mouvementée	155
§ 3. La loi du 17 mai 2006 : la maturité de l'âge adulte ?	157
Section 2. Le tribunal de l'application des peines : garant du respect des nouveaux droits reconnus au condamné et bouclier contre l'arbitraire	163
§ 1. L'accès à un tribunal indépendant et impartial	163

§ 2. La procédure devant le tribunal de l'application des peines	164
§ 3. Un véritable tremplin pour la réinsertion ?	175
Section 3. Les lois du 17 mars 2013 : une réforme en trompe-l'œil	177
§ 1. Une réforme contextuelle	179
§ 2. Le contenu de la réforme	180
Section 4. Les enjeux d'une réforme placebo	204
§ 1. La durée des peines privatives de liberté	205
§ 2. La surpopulation carcérale	208
§ 3. Le risque de récidive	209
Conclusion	211